

L'aven d'Orgnac

Un paysage souterrain d'exception

Août 1935. Lors d'un recensement des cavités de la région, le spéléologue Robert de Joly et son équipe descendent dans le trou de Bertras, sur la commune d'Orgnac. Connus des habitants, mais inexplorés, l'aven révèle de véritables merveilles dont l'exploration durera jusqu'en 1965.

Le réseau de grottes et de galeries couvre plus d'une trentaine d'hectares, dont le dixième à peine est ouvert au grand public. Cette partie de la grotte -Orgnac 1- est connue dans le monde entier pour la taille exceptionnelle de ses salles, la beauté et l'étrangeté des forêts de concrétions qu'elles abritent.

Le site classé de l'aven d'Orgnac

Les paysages remarquables, identifiés comme patrimoine national, au même titre que les monuments historiques, peuvent bénéficier d'une protection au titre des articles L.341 et suivants du Code de l'environnement. D'intérêt artistique, historique, scientifique, légendaire et/ou pittoresque, **les sites classés racontent l'histoire des hommes qui ont construit ces paysages au fil du temps**; ils en sont la mémoire.

Les sites classés ne peuvent être ni détruits ni modifiés dans leur aspect ou leur état, sauf autorisation spéciale du ministre chargé des sites. Outil de protection, le classement est aussi un outil de gestion et de valorisation qualitative du territoire.

Les paysages sont notre bien commun et la préservation du site est l'affaire de tous. Respecter la beauté d'un site classé, c'est avoir un comportement écocitoyen.

En site classé, sont interdits le camping sous toutes ses formes, le stationnement des caravanes et des camping-cars, ainsi que la publicité dans sa totalité.

Les tréfonds de l'aven d'Orgnac sont classés depuis 1946 (arrêtés de 1946 et du 19 avril 1974). Le réseau souterrain est situé sur la commune d'Orgnac-l'Aven, dans le département de l'Ardèche. Il couvre une surface de 32 ha. L'aven d'Orgnac bénéficie également du label « **Grand Site de France®** ». Ce label, créé par le ministère chargé de l'Environnement, est attribué aux sites classés d'intérêt national bénéficiant d'un dispositif de gestion respectant les principes du développement durable. Le grand site de l'Aven d'Orgnac est l'un des quatre premiers sites labellisés en France le 17 juin 2004.



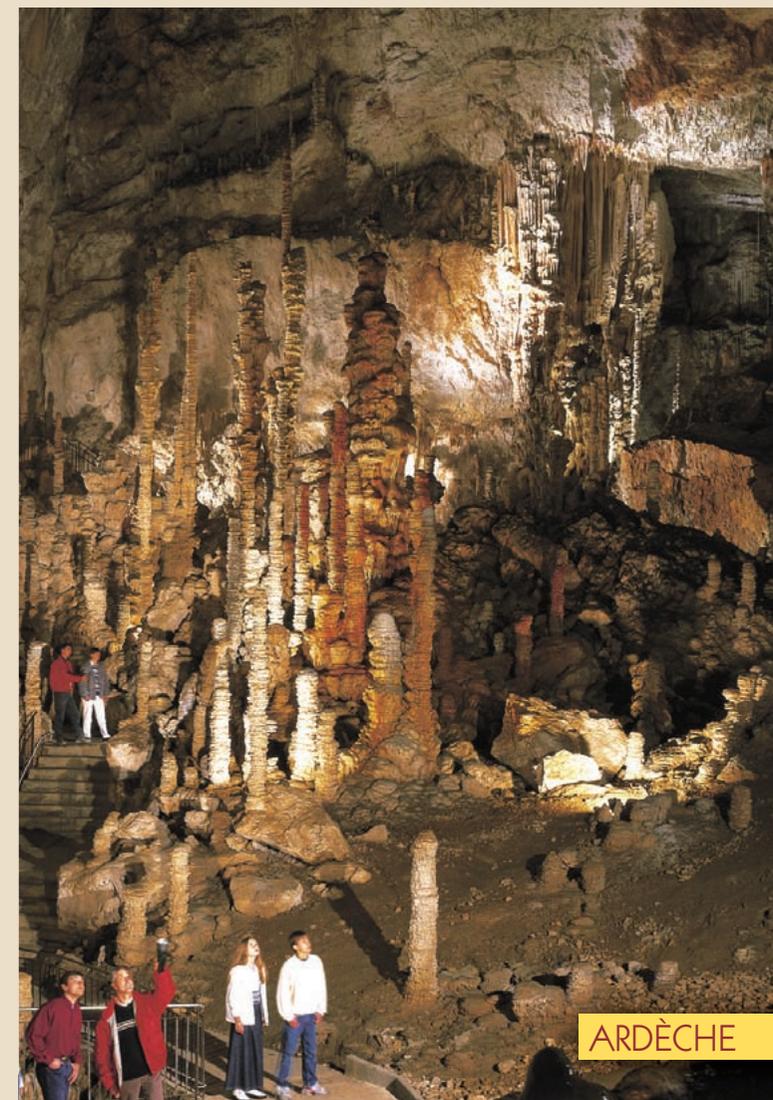
Pour vous renseigner davantage :

- Aven d'Orgnac, 07150 Orgnac-l'Aven
Tél. : 04 75 38 65 10 - <http://www.orgnac.com>
- Musée régional de Préhistoire - Tél. : 04 75 38 65 10



DIREN Rhône-Alpes
 Service de la Nature, de l'Eau et des Paysages
 208bis, rue Garibaldi, 69422 Lyon cedex 03
 Tél. : 04 37 48 36 00 - Fax : 04 37 48 36 31
 Courriel : diren@developpement-durable.gouv.fr
 Internet : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/>

Réalisation : Graphies www.graphies.com • Crédits photographiques : © Grand site d'Orgnac (J. M. André, J.P. Petit) • Octobre 2004-2008

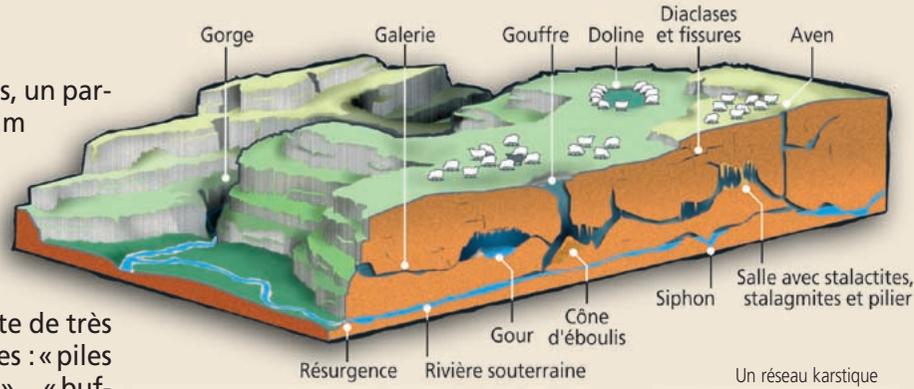


Des paysages hors du commun

Trois salles immenses reliées par des galeries, un parcours sous terre qui amène le visiteur à 120 m de profondeur... Ce qui frappe d'abord à l'aven d'Orgnac, c'est le gigantisme.

Haute de 30 m, longue de 125 et large de 90, la salle Robert de Joly est occupée par un énorme cône d'éboulis à l'aplomb de l'ouverture naturelle de l'aven. Elle abrite de très grandes stalagmites aux formes remarquables : « piles d'assiettes », « pomme de pin », « palmiers », « buffet d'orgue », « tour de Pise »... La salle du Chaos est une vaste galerie descendante où se sont accumulés les blocs effondrés. Des draperies de calcite translucides ornent ses parois. La salle Rouge, que l'on contemple depuis un belvédère, est le terme de la visite. Elle doit son nom à des remplissages d'argile et des coulées de calcite aux couleurs intenses.

Mais l'aven est loin d'avoir livré toutes ses merveilles. Le visiteur tenté par l'aventure spéléologique pourra, lors de visites sportives en groupe restreint, admirer la diversité des paysages souterrains et les remarquables concrétions des réseaux II et III. Vaste plafond recouvert d'excentriques, forêt de stalactites en forme de sabres, buissons de cristaux, concrétions en chou-fleur : l'effort fourni est récompensé par la qualité exceptionnelle de la découverte.



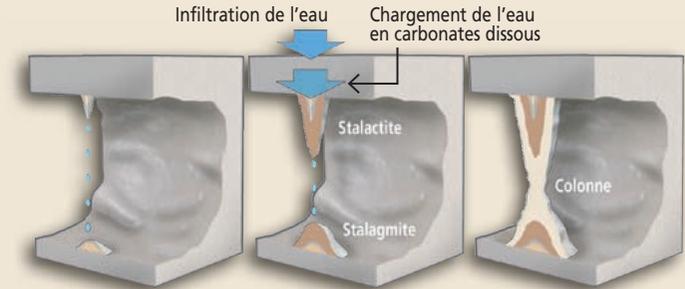
Le karst tarudé par l'eau

Le relief aérien et souterrain des régions de plateaux calcaires, appelé karst, est modelé par les eaux d'infiltration. La pluie, acidifiée par le gaz carbonique de l'air et par la matière organique du sol, s'infiltré dans les fissures de la roche, la ronge et la corrode. Après des millions d'années, la fissure devient gouffre, caverne, galerie où coulent parfois de véritables rivières souterraines.

Lors de son voyage souterrain, l'eau se charge en carbonates dissous. Ils se redéposent à la faveur des gouttes qui se forment au plafond des grottes ou s'écrasent sur leur plancher, des suintements le long des parois, des flaques sur le sol. Ainsi naissent les concrétions. Leur abondance, la fantaisie de leurs formes et de leurs couleurs font de l'aven d'Orgnac une des plus riches grottes de France.

Surface et tréfonds, une relation complexe

L'aven fait l'objet d'un suivi scientifique constant. Des analyses régulières (hygrométrie, teneur en gaz carbonique, etc.) permettent de connaître le climat de la grotte, dont dépend son évolution. Ces études montrent l'étroite relation entre le réseau souterrain et la surface. La préservation et la protection de cette dernière sont donc des conditions nécessaires à la conservation de l'aven d'Orgnac.



La formation des stalactites et des stalagmites

Draperies, perles et excentriques

Chacun connaît les stalactites et les stalagmites. À l'aven d'Orgnac, on peut aussi admirer des formes moins courantes. Des draperies translucides onduleuses depuis les parois. Elles se forment quand l'eau ruisselle en continu. Au fond des flaques et des gours, les perles des cavernes ou pisolithes germent à partir d'un grain de calcaire. Les mystérieuses excentriques défient les lois de la pesanteur et croissent en oblique, à l'horizontale et même vers le haut. Plusieurs hypothèses circulent pour expliquer leur formation : nature de l'alimentation en eau, présence d'impuretés, processus physico-chimique de croissance des cristaux, micro-courants d'air, etc.



Les aiguillettes

Une partie de la grotte, Orgnac I, est ouverte au public pour des visites guidées et groupées (60 personnes maximum). Les visites sont payantes et comprennent l'entrée au musée régional de préhistoire. Orgnac II et III font l'objet de visites spéléologiques groupées, sur réservation (8 personnes maximum). Enfin, la partie terminale, Orgnac IV, est une zone de protection intégrale.

La salle rouge



La salle Robert de Joly



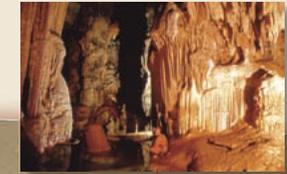
Deuxième salle avec excentriques



La salle plane



Les Gours



ORGNAC I

ORGNAC II

ORGNAC III

ORGNAC IV